

## Accéder au CESA



### En voiture :

- A partir du centre ville de Chambéry, suivre direction Bassens centre puis CHS de la Savoie
- A partir de la voie rapide (N 201), sortie 17 direction Bassens, puis CHS de la Savoie

### En bus :

- Ligne 25 (Eléphants Chambéry – Collège de Maistre St Alban Leysse)  
arrêt : « Hôpital Bassens ».

## Contact

CENTRE D'EVALUATION SAVOYARD DE L'AUTISME

Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie

89, avenue de Bassens

73000 Bassens

Adresse postale : BP 41126

73011 CHAMBÉRY Cedex

Tél : 04.79.60.52.53 - Fax : 04.79.60.30.65

E-mail : [cesa@chs-savoie.fr](mailto:cesa@chs-savoie.fr)

**Médecin Coordonnateur :**

*Docteur Stéphane CABROL*

**Cadre Supérieur de Santé :**

*J-L. LAPERROUSAZ*

**Secrétaire :** *Sonia SCHENAL*

Pour toutes autres demandes de renseignements, vous pouvez contacter le Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes.

Tél : 04.37.91.54.65

Mail : [cra@ch-le-vinatier.fr](mailto:cra@ch-le-vinatier.fr)

Site web : <http://www.cra-rhone-alpes.org/>

# CESA

## Centre d'Evaluation Savooyard de l'Autisme



Centre de  
RESSOURCES  
AUTISME  
RHÔNE-ALPES



CHS DE LA SAVOIE

[www.cra-rhone-alpes.org](http://www.cra-rhone-alpes.org)

## Le CESA

Le CESA est une équipe pluridisciplinaire qui propose des consultations, des bilans diagnostiques et des évaluations fonctionnelles pour des personnes susceptibles de présenter un trouble envahissant du développement.

Le CESA s'appuie sur les équipes de proximité et travaille en réseau avec ses différents partenaires.

Le CESA est une des six unités d'évaluation du Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes. Il est rattaché au Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, dont le médecin chef est le Docteur CABROL.

Les autres missions du CESA dans le cadre du Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes sont :

- la formation et l'information pour les familles et les professionnels
- l'animation de réseau
- la recherche

## Pour qui ?

Pour des enfants et des adolescents susceptibles d'être porteurs de Trouble de Spectre Autistique, et leur famille

Pour les partenaires en appui technique.

## Comment ?

*Le CESA reçoit les personnes et leur famille qui sont adressées par des équipes de proximité, des médecins libéraux et/ou hospitaliers.*

*La demande de la personne et/ou de la famille doit être accompagnée d'un courrier du médecin qui l'adresse au CESA, ainsi que des bilans déjà effectués qui constitueront le dossier initial.*

**1. L'étude de la demande**, qui s'appuie sur ce dossier, détermine les étapes du diagnostic et de l'évaluation.



**2. Plusieurs types de bilans sont possibles.**

**Ils comprennent selon les cas :**

- Une consultation initiale (ADI)
- Des entretiens avec la famille
- Un bilan orthophonique et/ou en ergothérapie
- Un bilan psychologique ou neuropsychologique
- Une observation en psychomotricité
- Des temps d'interaction filmés (ADOS ou situation non dirigée)

**3. Une synthèse** qui réunit les membres du CESA et les professionnels impliqués dans l'accompagnement de la personne.

**4. Une consultation médicale de fin de bilan** avec la famille pour la remise des conclusions de l'évaluation.

Durant le bilan, les familles pourront être adressées à d'autres professionnels pour des avis complémentaires (ORL, neuropédiatrie, génétique...).

Un écrit complet du bilan est ensuite envoyé à la famille.

**5. Un accompagnement post-diagnostic** pourra être proposé afin d'articuler le bilan avec le projet individualisé de la personne.

Dans certains cas, une consultation simple sera proposée.